

# Un animal mort ? Le module mortalité Visionature est à votre disposition !

Après trois ans de collecte de données de mortalité (mise en place du module en 2012), la LPO Coordination Rhône-Alpes a pu conduire une analyse fine de la mortalité routière régionale à travers le travail d'Irene Carravieri, en stage de master 2.

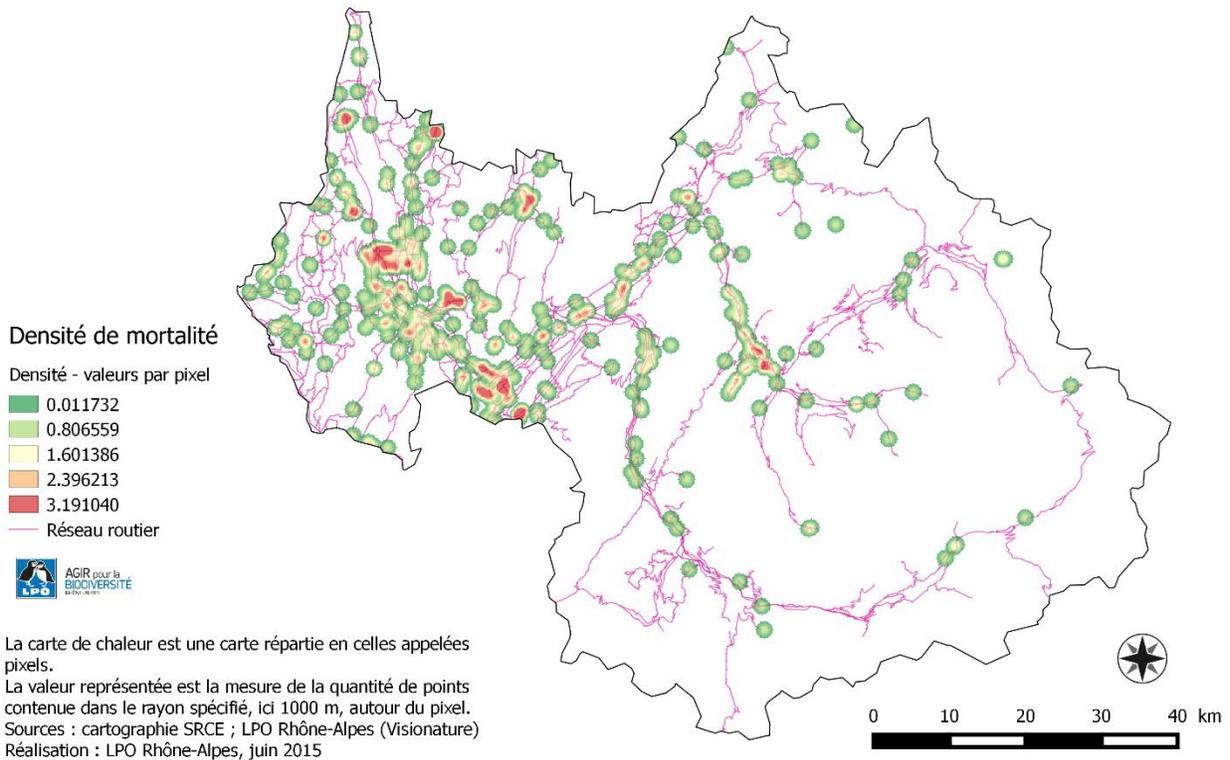
15775 données de mortalité ont été collectées sur l'ensemble de la région en date du 31 mai 2015. 84% d'entre elles concernent les collisions routières.

Grâce à vous et vos observations, une première série de « points noirs » de mortalité sur le réseau routier rhônalpin a été mise en évidence.

La carte ci-dessous illustre la densité des données de mortalité routière à l'échelle départementale.

Pour le moment, il s'agit d'un résultat brut qu'il faudra corriger en tenant compte de la répartition des observateurs.

## Densité des points de conflit observés (Savoie) Collision avec un moyen de transport



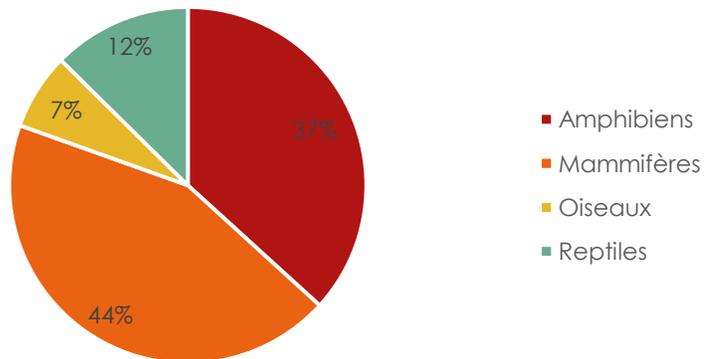
Les mammifères représentent presque la moitié des cadavres recensés : le blaireau, le hérisson, l'écureuil roux et le renard roux étant les espèces les plus souvent observées.

Chez les amphibiens, le crapaud commun/épineux reste incontestablement le plus touché par la mortalité routière, d'autant plus qu'une seule observation concerne bien souvent plusieurs individus.

Chez les oiseaux, la buse variable paie un lourd tribut sur les routes.

Enfin, parmi les reptiles, la couleuvre verte et jaune est la première victime des collisions.

### Répartition des données par groupe Collision avec un moyen de transport



Le travail d'analyse sera poursuivi dans les années à venir. Dans ce cadre-là, nous vous invitons à saisir le plus précisément possible l'ensemble des données de mortalité.

**Leur pointage précis et la mention de la cause de la mortalité sont des éléments clés pour travailler finement sur les données.**

Par ailleurs les « petits » animaux ne sont pas à négliger (amphibiens, reptiles, micromammifères...).

Ce travail est conduit en collaboration avec la Région Rhône-Alpes, la DREAL Rhône-Alpes, le CEREMA et les gestionnaires d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique.

Le principal objectif est de réduire la mortalité de la faune sauvage sur les tronçons les plus accidentogènes du réseau routier rhônalpin. Néanmoins, les actions pour réduire la mortalité dépendront des gestionnaires des infrastructures routières. Pour toute précision n'hésitez pas à contacter Irene ([srce.rhone-alpes@lpo.fr](mailto:srce.rhone-alpes@lpo.fr)).

MERCI !